

UNCLASSIFIED
NON CLASSIFIE

7/7

- 3 -

Secrétaire général des Nations Unies, la possibilité et l'utilité de saisir le Conseil de sécurité des Nations Unies de la situation haïtienne en vue d'obtenir l'application universelle de l'embargo commercial recommandé par l'OEA.

9. De demander au Secrétaire général de faire parvenir la présente résolution au Secrétaire général des Nations Unies et d'en assurer la plus ample diffusion.